

UNITÉ HYDROGRAPHIQUE AVRE

SAV.5



47 293 habitants

272 Km de masses d'eau « cours d'eau »

973 km²

L'Avre prend sa source dans le Perche et rejoint l'Eure à l'aval de Dreux. Cette unité hydrographique est occupée aux trois quarts par l'agriculture, principalement de type grandes cultures avec un peu d'élevage tout à l'amont.

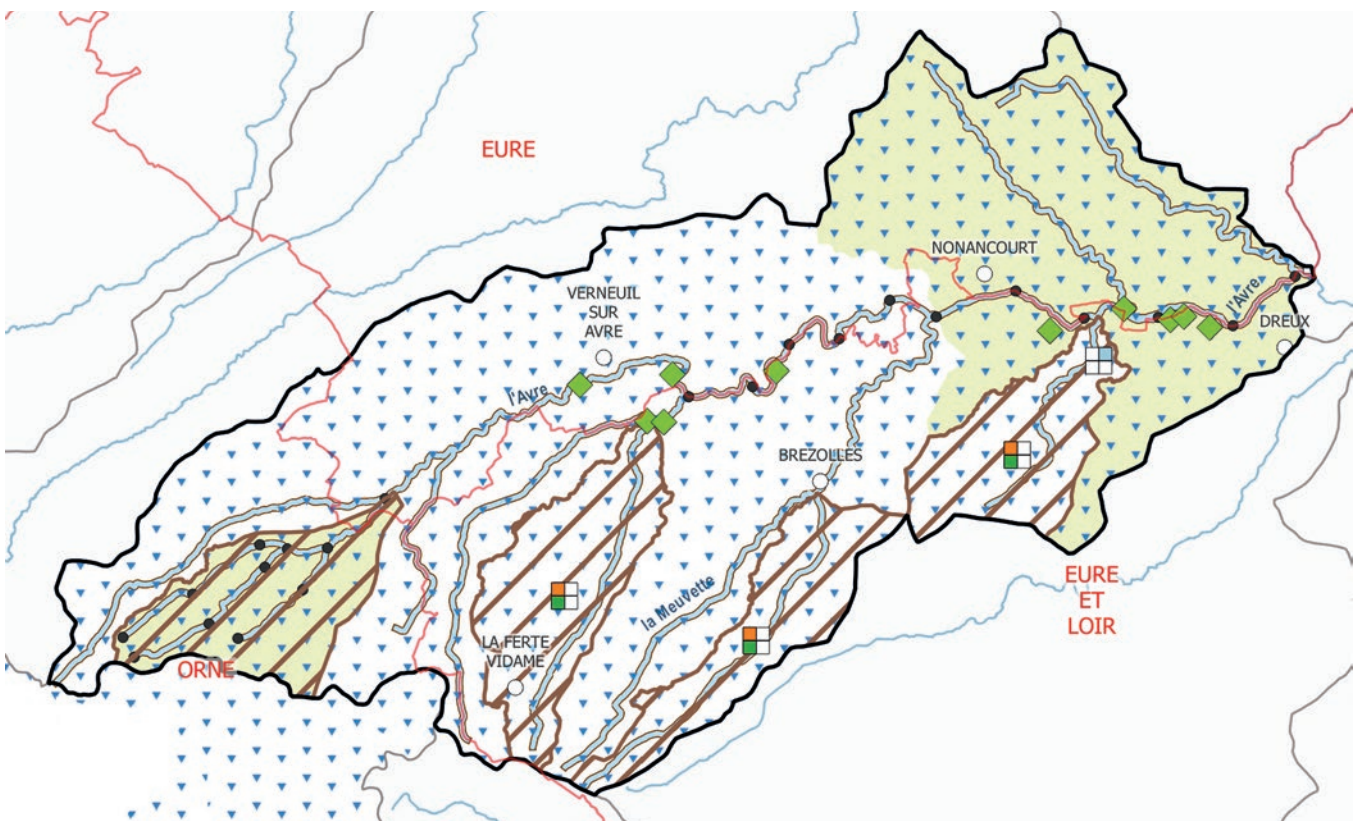
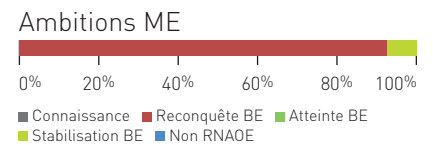
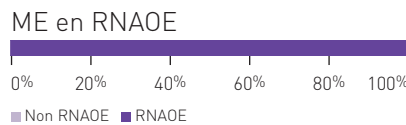
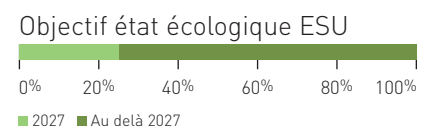
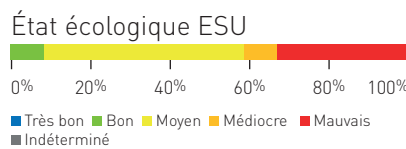
L'amont du bassin souffre d'étiages sévères, liés aux pertes karstiques et à la position perchée de la rivière, pouvant être accentués par le changement climatique. Les zones humides ont quasiment disparu du fait du drainage agricole.

Concernant l'état écologique des eaux superficielles, 1 masse d'eau est en bon état, 6 en état moyen, 1 en état médiocre et 4 en mauvais état. Les principaux facteurs de dégradation sont l'IBD, l'I2M2, l'IPR et les pesticides. L'état chimique, hors ubiquistes, de toutes ces masses d'eau est bon.

Pour les eaux souterraines, la masse d'eau FRHG211 (craie altérée du Neubourg/Iton/plaine de Saint-André) est en état quantitatif médiocre et en état chimique médiocre du fait des nitrates et des pesticides.

La masse d'eau FRGG081 (sables et grès du cénomaniens sarthois) est en bon état quantitatif et en état chimique médiocre du fait des pesticides.

Masse d'eau	
Rivières et canaux	12
Lac	1
Transitions	0
Côtières	0
Souterraines	1



**UNITÉ HYDROGRAPHIQUE
AVRE**
SAV.5

MESURE	NOM DE LA MESURE	ME%	SO	C	μ	E
Réduction des pollutions des collectivités						
ASS0201	Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales	8				
ASS0801	Aménager et/ou mettre en place un dispositif d'assainissement non collectif	31				
ASS13	Nouveau système d'assainissement ou amélioration du système d'assainissement	23				
Réduction des pollutions agricoles						
AGR02	Limitation des transferts de fertilisants	8				
AGR03	Limitation des apports diffus	23				
AGR0301	Limitation des apports de fertilisants dans le cadre de la Directive nitrates	8				
AGR0303	Limitation des apports de pesticides	8				
AGR0401	Mettre en place des pratiques pérennes à faible utilisation d'intrants	15				
AGR0503	Elaboration d'un programme d'action AAC	8				
Protection et restauration des milieux						
MIA0101	Milieux aquatiques - Etude globale et schéma directeur	15				
MIA02	Mesures de restauration hydromorphologique de cours d'eau	92				
MIA03	Mesures de restauration de la continuité écologique	23				
MIA0401	Réduction de l'impact d'un plan d'eau sur une autre masse d'eau	38				
Gestion de la ressource en eau						
RES0101	Ressource - Etude globale et schéma directeur	31				
RES03	Mettre en place des règles de partage de la ressource	92				